

# CLAIRAC

## Flash info

Mai -Juin 2019 / n°17



### Le mot du maire

Clairacais, Clairacaises, chers concitoyens,

Comme chaque année le bulletin municipal du mois de mai est consacré à la présentation du budget de fonctionnement, d'investissement et des budgets annexes de la commune.

En séance du conseil municipal du 10 avril 2019, les comptes administratifs 2018 et le budget primitif 2019 de la commune ont été approuvés et votés à l'unanimité.

Le maire et le conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition (voir présentation page 2).

Je me réjouis de constater que **ces taux, parmi les moins élevés du département**, attractifs, contribuent au développement de notre commune.

Le budget confirme le soutien apporté par la commune aux associations. Au-delà de la mise à disposition des infrastructures et de l'aide logistique, 30 000 € leur sont dévolus. J'en profite pour remercier chaleureusement toutes nos associations, toujours aussi dynamiques et créatives pour l'animation de Clairac.

Le PLU (plan local de l'urbanisme) a été approuvé le 10 avril 2019 par le conseil municipal. Il est consultable en mairie.

Les travaux de la rue Maubec, garantissant la sécurité des écoles, ont débuté. Vous regretterez certainement nos beaux tilleuls ; vieux et malades, ils seront vite remplacés. Bien vivre à Clairac, village remarquable, passe aussi par des devoirs de vie commune. L'été arrive, nous attendons touristes et vacanciers, réservons-leur une ville accueillante, **propre** et fleurie.

Il est dommage de voir se ternir l'image et la vie quotidienne de Clairac par la faute de quelques-uns, irrespectueux du travail de nos agents des services techniques.

Je rappelle là, à tous, que la « **loi zéro phyto** » a considérablement alourdi leur tâche. « Que chacun nettoie son devant de porte (papiers, herbes et déjections canines) ! »

Chers concitoyens, mon équipe et moi-même sommes à votre disposition, comptons sur votre contribution : c'est ensemble qu'il fera bon vivre à Clairac.

Cordialement  
Le Maire  
Michel PERAT

## BUDGET

### Comptes administratifs fonctionnement et investissement 2018

	Résultats cumulés Fonctionnement	Résultats cumulés Investissement	Résultats cumulés fonctionnement + investissement avec report
Budget principal	+ 1 111 258.38	- 438 153.74	+ 673 104.64
Budget assainissement	+ 57 096.22	+ 204 919.05	+ 262 015.27
Budget base de loisirs Fluviale	+ 20 270.00	+ 51 787.76	+ 72 057.76
Budget lotissement des pruniers	-20 710.90	-322 184.11	- 342 895.01
Budget communal action sociale	+ 9 586.15	0	+ 9 586.15

Le maire et le conseil municipal, après en avoir délibéré, décident de ne pas augmenter les taux d'imposition 2019

- Taxe d'habitation : **8.86%**      - Foncier bâti : **19.72%**      - Foncier non bâti : **66.98%**

Le maire et le conseil municipal, après en avoir délibéré, votent les budgets primitifs de l'exercice 2019 par chapitre et par opération pour le budget principal et les budgets annexes qui comme suit :

### Budgets primitifs fonctionnement et investissement 2019

	Fonctionnement (en €)	Investissement (en €)
Budget principal	<b>2 570 622</b>	<b>1 564 205</b>
Budget base de loisirs Fluviale	<b>54 496</b>	<b>77 127</b>
Budget lotissement des pruniers	<b>649 006</b>	<b>674 370</b>
Budget communal action sociale	<b>14 086</b>	<b>0</b>

Le conseil municipal n'a pas procédé au vote du budget principal assainissement collectif en raison du transfert de la compétence au syndicat départemental EAU 47.

## Régulation des pigeons

Dans le cadre des opérations de régulation des pigeons de ville, des tirs nocturnes et diurnes, au moyen d'une carabine à air comprimé, seront réalisés prochainement dans le centre-ville de la commune pour une durée approximative d'un an, par la société ECAM, (agrément piégeur, membre A.N.F.A) , de St JEAN POUTGE (32) .

## Santé - sécurité

La proposition de **loi** relative au **défibrillateur** cardiaque adoptée le 13 octobre 2016 établit l'obligation d'installer un **défibrillateur** automatisé externe (DAE) dans les établissements recevant du public. Pour la commune, deux défibrillateurs sont installés, l'un au stade Vivens et l'autre à la mairie. Durant la période estivale le défibrillateur du stade est déplacé à la base de loisirs du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

## Gestion de la relation citoyenne

Le conseil communautaire Val de Garonne a décidé en séance du 08 juin 2017 d'engager un partenariat avec la Poste afin de déployer une plateforme de téléservices facilitant la gestion de la relation citoyenne au niveau de VGA et des communes volontaires. La commune de Clairac a signé une convention d'expérimentation. L'accès à la plateforme se fait sur le nouveau site **clairac.com** en page d'accueil.

## Ecoles

### Développer le numérique à l'école :

Afin de poursuivre notre volonté d'équiper au mieux l'école dans sa révolution numérique, plusieurs dispositifs ont été mis en place.

A l'école élémentaire, après deux classes équipées précédemment, nous poursuivons les installations avec, cette année, une troisième classe qui se voit équiper d'un vidéoprojecteur fixe, un outil devenu essentiel aux apprentissages, permettant un enseignement de qualité pour les élèves.

A l'école maternelle, c'est l'établissement d'une connexion internet solide grâce à un réseau local sans fil, dans toutes les classes, qui a été une de nos priorités cette année.

### Améliorer les aménagements adaptés aux enfants :

Dans une même optique de proposer aux enfants les meilleures conditions pour leur bien-être scolaire, deux interventions ont pu avoir lieu cette année.

A l'école maternelle, le renouvellement du mobilier dans la troisième classe. Cela permet notamment de mieux répondre aux besoins des enfants de cet âge, et permet une praticité pour les apprentissages.

Dans les cours de récréation, sous chaque préau, tables et bancs ont été ajoutés, grâce aux dons de l'ARAC, que nous remercions vivement.

### Une sortie d'avril ensoleillée !

Nous souhaitons remercier chaleureusement Monsieur SAGUER pour son accueil au Château Marith des élèves de grande section de l'école. Un pique-nique et une course d'orientation dans le parc a ravi les enfants !

## 8 mai 2019 : hommage à Peter CLARK

Michel PERAT maire et le conseil municipal mettent à l'honneur Peter CLARK, lieutenant de la RAF, tué en mission aérienne au-dessus de la France en 1944.

C'était un clairacais issu d'une famille connue ici pour la mise en valeur du pruneau, ressource célèbre de nos coteaux.



## Festivités et évènements

**Du 24 mai au 8 juin 2019** : exposition photos par l'association « photographiquement votre ».

**Du 03 au 14 juin 2019** : exposition « Ciao Italia ».

**Du 08 au 10 juin 2019** : 5<sup>ème</sup> édition des « Fraisiades » de Clairac » organisée par le comité des fêtes.

**08 juin 2019** : concert à l'église de Clairac, soirée italienne et soirée animée par DJ ONE FUN.

**09 juin 2019** : concours de pêche organisé par la perche Clairacaise au lac de la famille ZANARDO à Latapie à 8h00, marché aux fraises, exposition voitures anciennes, restauration, bandas, jeux pour les enfants, chars fleuris, majorettes au tiers lieu « la Halle de Clairac », à 19h00 **apéritif offert par la municipalité**, repas et soirée disco, à 22h00 parade nocturne de chars fleuris et à 23h00 feu d'artifice.

**10 juin 2019** : vide-greniers organisé par « les vieilles mécaniques rurales clairacaises ».

**Du 11 au 24 juin 2019** : exposition peinture de Nicolas MONJO.

**15 juin 2019** : ronde de l'USEP.

**22 juin 2019** : fête de la musique organisée par « l'Asso des Arts » et « Debout sur le lot » participation de la mairie. Concert final de l'école de musique à la salle polyvalente Roger GUIBERT.

**28 juin 2019** : fête des écoles.

**07 juillet 2019** : fête paroissiale protestante au temple.

**13 juillet 2019** : feu d'artifice musical et bal animé par l'orchestre TINELLI à la plage.

**14 juillet 2019** : big jump à la plage.

**28 juillet 2019** : fête paroissiale catholique au jardin public de la mairie.

**04 août 2019** : vide-greniers organisé par le basket club clairacais.

**Du 24 mai au 19 août 2019**, plusieurs expositions auront lieu au centre culturel Claude MAISONNEUVE.

### Exposition Légion d'Honneur

L'exposition autour de la Légion d'Honneur a eu lieu du 08 au 18 mai au centre culturel C.MAISONNEUVE.

Les visites ont été commentées par madame Nicole TRAMOND : « l'origine de la Légion d'Honneur en 1803 » et « ses médaillés Lot et Garonnais ».

Une présentation très enrichissante !

### Exposition MADAGASCAR

Cette exposition photo a été organisée par l'Asso des Arts de Clairac avec le soutien du Club Photo de Tonneins. Le thème de Madagascar est représenté par des portraits, la faune, la flore, les paysages de l'île. Merci à Bakonirina et Michel (les photographes) pour leur présentation de photos d'une exceptionnelle qualité.

### Nouveau dentiste

Marion CORO-BLANCHARD, dentiste, a ouvert son cabinet 6, boulevard des Ormeaux 47320 Clairac.

#### Ils viennent agrandir le village :

EL HAYANI Ismaël  
MATYSEK Alan  
MATYSEK Lena  
PISTRE Charlie Marie Béatrice  
RECLUS CESTAC Coline  
DUMANOIR MUNDAY Alexandre Christopher

#### Ils se sont mariés :

#### Ils nous ont quittés :

ANDREAU Antoinette	14.01.2019
HORTION Laurent	29.01.2019
MARREAU René Pierre	30.01.2019
DELDICQUE Gabriel Henri	01.02.2019
LARTIGAUT Micheline	11.02.2019
RECOQUILLON Max	26.02.2019
MOREAU Colette	28.02.2019
LAUMONT Janine	11.03.2019
BILLAUD René	21.03.2019
RYNIKER Armand	25.03.2019
LAUTARD Maria	25.03.2019
CARRIERE Rose	18.04.2019
KERLOC'H Henri	19.04.2019
RYNIKER Jeanne	19.05.2019